Maison de l'urbanisme
Lorraine Ardenne

2003/21

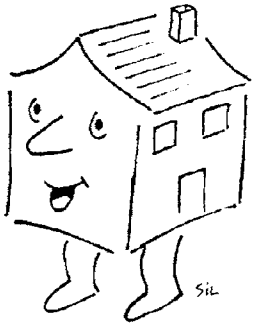

Bulletin de Liaison

Les badigeons en Ardenne

Après avoir récemment consacré deux bulletins de liaison aux enduits en Lorraine (voir bulletins 17 et 18), il était logique de compléter notre dossier relatif aux façades traditionnelles en abordant une problématique plus «ardennaise», même si dans ses grands principes, le sujet est transposable à d'autres régions. En effet, la technique du badigeon est traditionnellement très répandue comme moyen de protection des façades dans toute la Wallonie rurale. Elle est à l'origine des beaux ensembles construits qui ponctuent de blanc les paysages et illuminent le cœur d'un grand nombre de nos villages.
Nous espérons que les quelques rappels historiques et les considérations plus techniques sur cette pratique vous permettrons de visiter ou (re)visiter notre cadre bâti avec à la fois un regard patrimonial et une vision urbanistique contemporaine.

Au passage, nous en profitons pour vous annoncer le prochain colloque interrégional de la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne, réalisé en collaboration avec l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement, intitulé «Lotir sans tout démolir». Cette journée sera consacrée au lotissement en tant qu'outil qualitatif de développement des villages. Divers intervenants de la Grande région Sar-Lor-Lux apporteront leurs éclairages et expériences sur ce thème. Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations à ce sujet.

Bonne lecture automnale,

Danièle Antoine
Administrateur-délégué

Sommaire :

Editorial 1

Les badigeons en Ardenne - Dossier réalisé par Cécile Francescangeli 1-4

rue des Potiers, 304
B-6717 ATTERT
Tél : 063 / 23 04 98
Fax : 063 / 23 04 99
maisonurbanisme-lorraineardenne@frw.be

Colloque interrégional

Lotir sans tout démolir

Quand ?	Le 4 novembre 2003
Où ?	Au Centre Robert Schuman Voie de la Liberté, 107 B-6717 ATTERT
Inscription :	35 euros, lunch compris Date limite le 28 octobre 2003
Réservation :	Tél : ++32(0)63.23.04.90 Fax ++32(0)63.23.04.99

Une organisation de la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne et de Ruralité-Environnement-Développement

Des villages de pierre

Par souci d'économie et en raison de moyens de communication limités, les maisons traditionnelles en milieu rural sont construites avec les matières premières issues du lieu.
Initialement constituées de bois et d'argile pour les murs, les maisons ardennaises se construisent ensuite avec les pierres qui affleurent dans la région ou sont extraites dans les petites carrières locales. C'est ainsi que l'habitat rural traditionnel qui nous entoure aujourd'hui s'est constitué essentiellement aux 18ème et 19ème siècles, lorsque l'habitat se pétrifie.
Le sous-sol ardennais qui fournit la matière première à ces constructions est caractérisé par une belle variété de roches aux caractéristiques géologiques diverses et aux teintes variées. Parmi les grandes familles lithologiques rencontrées en Ardenne, on trouve ainsi les grès, les grès schisteux, les schistes et l'arkose.

Les grès

Les grès schisteux

Les schistes

L'arkose

Le badigeon, une protection

Le badigeon de chaux est un mélange épais de chaux* grasse et d'eau. Ce mélange est appliqué grossièrement sur le mur à l'aide d'une brosse, de la même façon qu'on l'emploie pour blanchir et désinfecter les étables.
Il se distingue de l'enduit par sa moindre épaisseur et par l'absence de charge (sable) dans sa composition. Une façade badigeonnée est donc moins régulière qu'une façade enduite.
Le badigeon protège la maçonnerie et ses joints contre le ruissellement des eaux, tout en restant perméable à la vapeur d'eau dégagée par l'occupation des locaux. Les badigeons étaient régulièrement renouvelés, notamment pour raffraichir le bâtiment ou à l'occasion d'un évènement familial. Les couches de chaux se superposaient pour former une sorte de croûte, moins épaisse que l'enduit et qui laisse encore transparaître très légèrement la structure des pierres. Ces pierres étaient rejointoyées à «fleur de maçonnerie», c'est-à-dire avec des joints beurrés et non des joints en creux, toujours dans un souci d'éviter que l'eau ne stagne sur le mur.

Daverdisse

Le mortier de pose de ces maçonneries était anciennement composé d'argile, puis progressivement d'argile et de chaux. Le ciment Portland n'apparaît qu'au dernier quart du 19ème siècle.
Dans les régions de grès et d'arkose, la pierre reste généralement apparente.
Dans les régions schisteuses et de grès schisteux, la maçonnerie est plus sensible à l'humidité, en raison du type de structure feuilletée de la roche et de la qualité sommaire du mortier de pose des pierres. Une protection de la maçonnerie est dès lors nécessaire. Quand les conditions climatiques sont très contraignantes (vents de SO), les façades exposées sont protégées par un bardage d'ardoises. Dans certaines régions et selon les époques, certaines façades ardennaises ont été enduites. Plus généralement, les maçonneries de schiste sont recouvertes par un badigeon.

Détail de mur badigeonné

* *Traditionnellement, la chaux est un matériau très commun et très utile pour toute communauté rurale. Elle était employée pour désinfecter les étables, amender les sols de culture, faire du mortier pour la construction, ...*

Volaiville, il y a quelques années déjà

Des villages blancs

Vu l'absence de charge dans la composition du badigeon, la teinte des murs résulte uniquement de la teinte de la chaux. Les murs sont donc blanc vif ou blanc cru.
Occasionnellement, certains pigments étaient employés et teintaient les façades en jaune ou rose. Il s'agit là d'exceptions. En effet, étant donné le coût de ces pigments, seuls quelques riches exploitants ou notables les employaient pour se distinguer socialement.

Les villages en Ardenne où le schiste est employé en maçonnerie sont donc généralement des villages blancs. Toute couleur n'en est cependant pas exclue. En effet, les encadrements en bois ou en pierre sont parfois peints en bleu ou dans des tonalités plus rouges, suivant les régions et les époques. De même, les panneaux des portes des dépendances ou les châssis de fenêtres se distinguent par des teintes plus vives (verts, rouges, ocres, ...).

Blanchir une façade

Dans les villages où ils sont caractériques, le maintien de bâtiments blanchis doit être privilégié.
En effet, le sablage des bâtiments assombrit le village.
En outre, en décapant la façade, on risque de mettre en évidence la disparité des matériaux, notamment lorsque les encadrements ont été refaits tardivement en brique ou que le bâtiment a subi des transformations.

Pour chaque type de support, une technique adéquate sera recherchée. Qu'il s'agisse d'une façade encore blanchie, d'une façade décapée, d'une façade enduite d'un mortier de ciment ou d'une façade sur laquelle des produits vinyliques ou acryliques ont été appliqués il y a 10 ou15 ans, chaque situation requiert un traitement adapté, sous peine d'un résultat insatisfaisant.

La façade présente des traces de badigeon ou d'une peinture

D'une façon générale, lorsque le bâtiment n'a jamais subi de transformations et a conservé son support originel, on privilégiera des produits à base de chaux naturelle, en peinture ou badigeon (CL ou NHL). Il faut veiller dans ce cas à effectuer un rejointoyage préalable avec un mortier à base de chaux et non de ciment.

Lorsque la façade comporte déjà du ciment en sous couche (mortier de pose des pierres, rejointoyage après sablage ou enduit), des produits plus hydrauliques ou des mortiers bâtards sont nécessaires.
Lorsque la façade a été cimentée, la pose d'une peinture silicate garantit une parfaite application. Cette solution ne peut pas être employée directement sur de la pierre, au risque de l'altérer irrémédiablement.

Longvilly

D'une façon générale, les produits à base de latex ou d'acrylique sont à éviter, en raison de leur manque de porosité à la vapeur d'eau, de leur aspect satiné voir brillant, des «cloques» qui peuvent apparaître dans le temps et de la difficulté à éliminer complètement le produits lors des rénovations ultérieures.

La façade a été sablée et rejointoyée avec un mortier de ciment

L'application d'un badigeon ou d'une peinture à la chaux n'est pas possible. Une peinture minérale compatible doit être appliquée.

Une finition de teinte blanche doit être privilégiée, de même qu'une finition la plus régulière possible, en effectuant un rejointoyage à fleur de maçonnerie et non en creux.

La technique du badigeon est également employée pour protéger les maçonneries des églises ou des châteaux.

Un peu de vocabulaire

Chaulage : amender le sol ou passer les murs au lait de chaux pour détruire les parasites
Badigeon : lait de chaux moins épais que le chaulage, pour le revêtement et la protection des murs
Enduit : couche de mortier (de chaux ou de ciment) appliquée sur un mur pour le protéger

Les différents types de chaux :
Chaux grasse ou chaux aérienne (CL) : chaux en poudre ou en pâte qui correspond à la chaux qui était généralement employée dans les anciens bâtiments.
Chaux éteinte : hydroxyde de calcium
Chaux vive : oxyde de calcium
Chaux hydraulique naturelle (NHL) : silicate décalcique à ne pas conforndre avec la chaux artificielle (qui est un ciment déguisé)
Chaux hydraulique artificielle (HL) : équivaut à des produits aux performances du ciment
Ciment : silicate tricalcique

La chaux aérienne durcit en fixant le gaz carbonique de l'air (carbonatation).
La chaux hydraulique a la propriété de faire prise et de durcir au contact de l'eau.

Bibliographie

Ardenne centrale, COLLECTIF, Coll. Architecture rurale de Wallonie, Ed. Pierre Mardaga, Liège 1987
La chaux - mortiers, rejointoiement, enduits et badigeons, notes de cours, J.de Pierpont, mars 2002
Le patrimoine rural de Wallonie, La maison paysanne, COLLECTIF, Vol.1, Crédit communal, Bruxelles et Ministère de la Région wallonne, Namur, 1996
Pierres à bâtir traditionnelles de la Wallonie – Manuel de terrain, COLLECTIF, Ministère de la Région Wallonne, DGRNE, 1995
Technique et pratique de la Chaux, Ecole d'Avignon, Ed. Eyrolles, Paris, 1995

Côté administratif

La remise en état de propreté d'une façade ne nécessite pas d'autorisation particulière pour autant que ces travaux n'impliquent pas «une modification de l'aspect architectural du bâtiment» (Art.262. §3 du CWATUP). Cela signifie que la rénovation d'une façade blanchie ne nécessite pas de permis d'urbanisme, contrairement aux travaux de sablage qui visent à supprimer définitivement un enduit ou un badigeon.

Primes

Moyennant certaines conditions, des primes sont disponibles auprès de la Région wallonne (prime à l'embellissement et à la réhabilitation) et de la Province du Luxembourg. Pour les conditions et renseignements :
Ministère de la Région wallonne
Tél : 0800-1-1901 (numéro vert)
Province de Luxembourg : Tél 063/ 212 829 (secrétariat)

Formations

Les stages du Centre de perfectionnement aux métiers du patrimoine de la Paix-Dieu proposent plusieurs modules de formation sur les techniques traditionnelles de construction ou de restauration du bâtiment (charpentes, toitures en ardoise, nettoyage des façades, etc…) à destination des professionnels, gens de métiers et auteurs de projet.
Un module est notamment consacré aux enduits et badigeons.

Centre de perfectionnement aux métiers du patrimoine
1b, rue Paix Dieu
4540 – Amay
Tél 085 / 41 03 50 - Fax 085 / 41 03 80